

THONON
agglomération

Job Séjour linguistique Etudes Solidarité Humanitaire

Envie de partir à l'étranger ?

**OBTENEZ UNE
BOURSE**
POUR RÉALISER
VOTRE PROJET



Dépôt des dossiers
jusqu'au 26 mai 2023

info
jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

WWW.THONONAGGLO.FR

QUELS SONT LES PROJETS RECEVABLES ?

ACCESSIBLE
À TOUS

sans conditions
de diplômes et de
niveau de langue !

Votre projet doit répondre
aux critères suivants :

- La destination est, en priorité, **un pays membre de l'Union Européenne** (une seule destination sera financée).
- Il s'agit d'un **projet d'études, un stage, une formation, un job, un séjour linguistique ou un séjour à caractère humanitaire ou solidaire.**

Ne peuvent être financés :

- Les séjours touristiques ou de loisirs.
- Les stages d'étude obligatoires à l'étranger.
- le séjour est d'une **durée minimum de 21 jours à l'étranger et maximum d'un an** sauf pour les chantiers solidaires où le séjour peut être de 14 jours.
- Le projet doit être initié **en 2023.**

Le candidat s'engage à faire partager son expérience en retour.

Une sélection des candidatures sera effectuée par un jury en fonction des motivations exprimées et de la faisabilité du projet.

EN
CONTREPARTIE
DE VOTRE BOURSE...

une restitution de votre expérience à l'étranger vous sera demandée.

Elle pourra prendre plusieurs formes : carnet de bord, blog, diaporama, conférence, vidéo...



Salomé, Pauline, Maxime, Louise et Alicia -
Stage humanitaire au Cambodge

À QUI S'ADRESSE L'APPEL À PROJET ?

À SAVOIR !

La bourse peut aller jusqu'à 1.000 € pour les projets individuels et 3.000 € pour les projets collectifs. Le montant de l'aide versée dépend des conditions de ressources du bénéficiaire.

Le candidat doit :

- Avoir **entre 16 et 25 ans.**
- Être **lycéen, étudiant, apprenti, salarié ou en recherche d'emploi.**
- Être **domicilié ou interne dans une des 25 communes de Thonon Agglomération*.**

Les candidats peuvent postuler :

- À **titre individuel.**
- De **manière collective** pour un projet à caractère solidaire. Pour ces projets collectifs, la majorité des participants **doit habiter sur le territoire de Thonon Agglomération*.**

* Allinges, Anthy-sur-Léman, Armo, Ballaisson, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, Le Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire.



Émile - Études en Pologne

NOUS VOUS AIDONS !

www.langsland.fr

Info jeunes Thonon Agglomération (BIJ),
labélisé **eurodesk**, vous informe
sur l'ensemble des possibilités et dispositifs
pour partir à l'étranger.

N'hésitez pas à contacter le BIJ
pour vous aider à clarifier votre projet.

RETRAIT DU DOSSIER

Retirez **dès maintenant** votre dossier
dans nos antennes ou en ligne sur www.thononagglo.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT

Votre dossier est à rendre dûment complété,
en version numérique, **IMPÉRATIVEMENT**
avant le **26 mai 2023**

Mathilde - Séjour linguistique à Malte



PLUS D'INFOS :

**info
jeunes**
EXPLOREZ LES POSSIBLES

Info jeunes Thonon Agglomération (BIJ)

bij@thononagglo.fr



3 sites à votre disposition :

À **Bons-en-Chablais** : Le Méli-Mélo
178, avenue de la Gare - 04 50 35 16 74

À **Douvaine** : Espace associatif et culturel
Avenue du Stade - 04 50 35 62 29

À **Thonon** : 8, avenue Saint-François-de-Sales
04 50 26 22 23

WWW.THONONAGGLO.FR

THONON
agglomération